

LE 3 AVRIL LA FGR DE HAUTE-SAVOIE EN ASSEMBLEE GENERALE

Nous étions environ 25 à participer à cette assemblée générale, un certain nombre de collègues n'avaient pu venir et s'étaient excusés. Cette participation était voisine de celle de l'année précédente bien que le lieu soit différent (Annecy cette année).

Guy Le Trividic, nouveau secrétaire national, participait à nos travaux ainsi qu'Evelyne Grellier déléguée Régionale. Des représentants des Mariniers et des Postes étaient invités.

La séance était présidée par Claude Biolley.

Jean-Philippe Rennard, secrétaire départemental, présente le rapport d'activité 2014. Nous déplorons le décès de Pierre Morand membre de la Commission Exécutive. La Commission Exécutive se réunit 3 fois par an. Le CODERPA a été renouvelé (J.P. Rennard y participe désormais). Organisation de la journée départementale de Cluses le 15 Octobre dernier. Notre section départementale a publié trois bulletins et un numéro spécial « fin de vie ». Nous avons créé un site Internet. Jean-Philippe Rennard est désormais secrétaire Régional suppléant.

Nous avons perdu 29 adhérents pour trois sortes de motifs : perte d'un syndicat, syndicat quittant la FGR, diminution du nombre d'adhérents directs.

Nous avons participé à deux Régionales et au Congrès de Poitiers qui a vu l'élection d'un nouveau secrétaire général : Michel Sallingue.

Nous avons participé à l'action Fonction Publique du 15 Mai et à la Manifestation Nationale retraités du 3 juin (10 adhérents de la FGR sont montés à Paris). Le 30 Septembre 2014 200 retraités ont participé à la manifestation et l'Essor Savoyard a interviewé le secrétaire départemental de la FGR74. Le 15 Octobre, à l'initiative de l'intersyndicale des retraités, un débat sur la fin de vie a été organisé (précédé d'un film Liberté Chérie) devant une centaine de participants.

L'intersyndicale a adressé une lettre aux partis politiques.

L'enquête sur la « place du retraité » de la FGR a donné lieu à 48 réponses.

Les méfaits de la pollution sur Annecy entraîne un surcoût de 115 millions (rapport).

Il est rappelé que les retraités sont soumis à la CASA (la prime de 40 euros pour les basses pensions est prise dessus). La CSG est soumise à un nouveau mode de calcul avec des « gagnants et des perdants ». La première tranche de l'IRPP est supprimée.

Le MEDEF propose le gel des pensions, décote entre 62 et 67 ans.

Claude Biolley évoque une délégation devant le sous-Préfet de Thonon les bains.

Marc Pavy évoque la question du pluralisme des médias et de la liberté de la presse.

Colette Charlet évoque l'action contre le TAFTA (libération des échanges entre l'UE et les USA) du 18 avril à Annecy

J.P. Rennard précise que le 17 mars, les autres organisations, ne souhaitant pas de manifestation, nous avons tenu une conférence de presse. La lettre aux partis politiques n'a obtenu aucune réponse.

Le Rapport d'activité est adoptée à l'unanimité.

Le Rapport Financier est présentée par Marie-José Salomon trésorière départementale.

Une question est posée sur les dépenses spécifiques entraînées par le Congrès National.

Les vérificateurs aux comptes attestent de la parfaite régularité des comptes.

Le fonds d'aide aux sections est généralement non utilisé.

Il n'y a pas de frais de déplacement remboursé à la Commission Exécutive.

Le débat est ouvert entre les participants.

La première question est sur le support de communication le plus approprié : papier ou internet...Il se dégage une position pour un équilibre entre les 2 types de support (internet est rapide, quasi-gratuit mais peu adapté à des textes volumineux).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité ; quitus est donnée à la trésorière.

Modifications apportées au Règlement Intérieur.

- Le siège social est domicilié chez le secrétaire faute de local.
- La Commission Exécutive comprend 15 sièges maximum et peut se réunir à la demande de la moitié de ses membres.
- Il est prévu des délégués locaux (Cluses, Thonon...).

Adoption à l'unanimité.

Monique Bonifajci et Bernadette Crey sont élues vérificatrices aux comptes à l'unanimité.

Elections du tiers de la Commission Exécutive.

Yves Le Cann ne veut pas renouveler. Henri Badelier, Marie-Louise Thévenot, Brigitte Rassat sont candidat(es). Jean-Philippe Rennard se porte candidat par anticipation (2 ans). Il n'y a que 13 élus à la Commission Exécutive.

Evelyne Violon est cooptée avec voix consultative.

1 Abstention.

Jean-Philippe Rennard présente une motion.

Un débat s'instaure sur la structure qui remplace les CODERPA. Le Président du département a une forte autonomie sur la forme de la structure choisie.

La motion est adoptée à l'Unanimité. *Document à joindre*

Evelyne Grellier(députée régionale) participe au groupe de travail « avenir de la FGR-FP ».

Nos revendications n'ont pas obtenu satisfaction, les retraités souffrent d'un déficit d'image. Sur le plan de la Santé 3 lois sont en préparation :

- Adaptation de la société au vieillissement
- Sur la fin de vie avec le droit à la sédation profonde(...) et l'amélioration des directives anticipées et les soins palliatifs
- Loi sur la santé qui paraît positive à E. Grellier.

Jean-Pierre Richaudeau intervient pour considérer que la loi sur la fin de vie introduit un droit rampant à l'euthanasie qu'il critique et fait une articulation entre la loi HPST et la loi Touraine.

Michèle Muffat indique, au contraire qu'elle milite pour le droit à l'euthanasie et qu'il faut une refonte de l'hôpital.

Jean-Claude Lardeau souhaite que la FGR s'empare des problèmes de santé.

Guy Le Trévidic considère que le projet de loi sur le vieillissement est une base qu'il faut améliorer.

Jean-Philippe Rennard indique qu'il prendra contact avec l'intersyndicale.

Les différents groupes de travail vont se réunir plus souvent : groupe de travail « Fonction Publique », groupe de travail « Maintien et Amélioration du niveau de vie ».

Le COR fait 3 propositions, dans 10 ans il y aura 30 % de retraités...

Entre 2009 et 2012 il y a eu une baisse de 4 % du pouvoir d'achat.

Manifestation du 9 avril contre la loi Macron et le Pacte de Responsabilité : au niveau national la FGR n'est pas signataire.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un repas en commun dans une ambiance chaleureuse.

MOTION adoptée à l'unanimité et envoyée aux parlementaires de Haute-Savoie

La fédération générale des retraités de la fonction publique de Haute-Savoie s'adresse aux députés et sénateurs pour permettre la prise en compte des besoins des retraités dans la société dont ils sont un des éléments essentiels.

Le projet de loi sur le vieillissement les avait complètement exclus des organismes chargés de participer à l'élaboration de la politique en direction des personnes âgées. Le Sénat a rétabli très partiellement leur présence mais ils restent exclus de la conférence des financeurs alors qu'ils financent, avec les actifs, en grande partie les actions.

La FGR-FP 74 demande que la présence des associations de retraités, et notamment les syndicats, soient énoncés comme tel parmi les membres de la commission des financeurs et dans le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie.

D'autre part, la FGR-FP 74 demande que l'argent qu'ont leur a ponctionné depuis 2013 par la CASA à laquelle ils sont désormais soumis soit reversée intégralement aux établissements et associations pour aider les personnes âgées dépendantes.